

INTERPELLATION



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 02.06.15

Scanné le _____

15.INT-393

Rénovation et desserte de la Gare de Bex : Le Conseil d'Etat défend-il les intérêts de l'Est vaudois ?

Depuis 2001, la commune de Bex négocie avec les CFF la rénovation de sa gare, sans guère de succès. Suite une pétition du groupe Ouverture, munie depuis de 2900 signatures, les autorités locales ont relancé les CFF et une rencontre avec les pétitionnaires - qui s'est déroulée le 4 mai - a permis de savoir quelles étaient leurs véritables intentions. Les réponses ne sont satisfaisantes qu'à moitié.

La désaffectation de la halte ferroviaire de Bex n'est certes pas à l'ordre du jour. L'entreprise confirme l'horizon de 2020-2023 pour sa refonte. Grosse déception, cette halte fera clairement partie des dernières dont les CFF s'occuperont. L'entreprise a en effet jusqu'en 2023 pour assainir les 400 gares suisses qui restent à mettre en conformité avec la loi sur l'égalité des handicapés. Elle semble donc vouloir utiliser ce délai jusqu'au bout pour la gare de Bex.

Du point de vue de la desserte, l'arrivée de Regio express à deux étages jusqu'à Saint-Maurice permettra de garantir une cadence horaire - et l'arrêt de deux trains par heure aux heures de pointes - à Bex, dès 2025 seulement et rien de plus. C'est une grosse déception pour les habitants de Bex et des environs.

Une augmentation de la cadence semblait logique compte tenu d'un bassin de population qui devrait atteindre 13'000 habitants dans le secteur Bex-Bryon-Barboleusaz d'ici 2020. Pour justifier leur position, les CFF font savoir que le nombre d'usagers ne dépasse pas les 1650 unités par jour, mais on ne sait pas vraiment sur quoi ils fondent leurs statistiques. Ils affirment que ces chiffres ont été fournis par la commune, mais la Municipalité de Bex ne se souvient pas avoir envoyé des chiffres et considère qu'ils émanent des CFF...

Bex comptera 8000 à 9000 habitants en 2020 et aura droit à deux trains par heure: un dans chaque direction, tandis qu'Aigle atteindra 12'000 habitants mais bénéficiera de dix trains à l'heure. La différence est donc énorme et la disproportion évidente.

Pas question non plus pour l'Etat de Vaud de prolonger le RER jusqu'à Bex : il n'ira pas au-delà d'Aigle. Visiblement l'Etat de Vaud déconsidère totalement la desserte ferroviaire de l'extrémité Est du canton.

A plus court terme, durant la période des travaux du Tunnel de St-Maurice et à la Gare de Lausanne, soit 2016-2018, les CFF se disent contraints de supprimer quatre trains par jour à Bex, dans chaque direction, afin de regagner les minutes de retard occasionnées par ces chantiers. Plusieurs trains seront donc supprimés

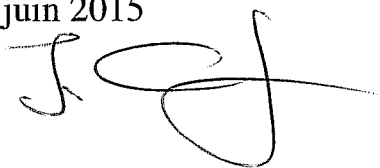
aux heures de pointe le matin direction Lausanne et en fin d'après-midi venant de Lausanne. En outre, il y a une suppression totale de la liaison Bex-Saint-Maurice dans la journée, mettant dans l'embarras les gymnasiens de Bex-Gryon qui sont scolarisés à Saint-Maurice. Il est donc indispensable que les CFF proposent des solutions de remplacement par la mise en place de lignes de bus.

Dans ce contexte, je pose les questions suivantes et remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses :

1. Dispose-t-on de statistiques fiables sur la fréquentation de la gare de Bex ? Si oui, quelles sont-elles ?
2. Quelles mesures le Conseil d'Etat entend-il prendre pour :
 - sensibiliser les CFF à une rénovation plus rapide de la Gare de Bex que 2023 ?
 - sensibiliser les CFF à la nécessité d'augmenter la cadence des trains faisant halte à Bex ?
3. Comment le Conseil d'Etat justifie-t-il son refus de prolonger le RER jusqu'à Bex ?
4. Quelle solution de remplacement le Conseil d'Etat est-il déterminé à défendre auprès des CFF pour ^{compenser} composer la suppression de quatre trains par jour, prévus pour 2016-2018 ? Et pour proposer des solutions aux gymnasiens qui doivent se rendre à Saint-Maurice ?

Jérôme Christen, le 1er juin 2015

Développement souhaité



Liste des députés signataires – état au 21 avril 2015

Aellen Catherine	Chappuis Laurent	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie	Ehrwein Nihan Céline
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Ballif Laurent	Christin Dominique-Ella	Gander Hugues
Bendahan Samuel	Collet Michel	Genton Jean-Marc
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Glauser Alice
Blanc Mathieu	Creteigny Gérald	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard	Croftaz Brigitte	Grandjean Pierre
Borloz Frédéric	De Montmolin Martial	Grobéty Philippe
Bory Marc-André	Debluë François	Guignard Pierre
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haury Jacques-André
Brélaz François	Despot Fabienne	Humi Véronique
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Induni Valérie
Buffat Michaël	Divorne Didier	Jaccoud Jessica
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 21 avril 2015

Kernen Olivier	Nicolet Jacques	Schaller Graziella
Kunze Christian	Nicolet Jean-Marc	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Oran Marc	Schobinger Bastien
Lachat Patricia	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Pernoud Pierre-André	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Perrin Jacques	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Pillonel Cédric	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Podio Sylvie	Thuillard Jean-François
Martin Josée	Probst Delphine	Tosato Oscar
Mattenberger Nicolas	Randin Philippe	Treboux Maurice
Matter Claude	Rapaz Pierre-Yves	Trolliet Daniel
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Renaud Michel	Uffer Filip
Meldem Martine	Rey-Marion Ailette	Venezelos Vassilis
Melly Serge	Rezzo Stéphane	Voilet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Richard Claire	Volet Pierre
Miéville Laurent	Riesen Werner	Vuarnoz Annick
Miéville Michel	Rochat Nicolas	Vuillemin Philippe
Modoux Philippe	Romano Myriam	Weber-Jobé Monique
Mojon Gérard	Roulet Catherine	Wehrli Laurent
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wyssa Claudine
Neiryck Jacques	Ruch Daniel	Yersin Jean-Robert
Neyroud Maurice	Rydlø Alexandre	Züger Eric